

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 77 (2005)

Heft: 3: L'espace dans l'espace

Artikel: FLPAI - Fondation pour le logement des personnes âgées et isolées

Autor: Cléménçon, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FLPAI – FONDATION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET ISOLÉES

Propos recueillis par Patrick Cléménçon

À Genève, la FLPAI vient de fêter avec panache son 75^{ème} anniversaire. À cette occasion, les locataires ont été conviés à un repas à l'Hôtel Président Wilson, agrémenté entre autres par les frasques de la fameuse et truculente Marie-Thérèse Porchet. À l'issue du repas, les participants ont fait preuve de leur générosité, en décidant de soutenir un projet de Nouvelle Planète chez les Montagnards du Vietnam, en offrant une quinzaine de milliers de francs pour la création d'une école dans un village de lépreux, près de Kontum.

La FLPAI est née le 11 juin 1930 de la nécessité de reloger des personnes âgées qui vivaient dans les taudis du Quai du Seuket à Genève. Comme la Société des coopératives d'habitations de Genève créait une cité à la Cité Vieusseux et n'avait pas les moyens d'acheter l'ensemble de la parcelle, la FLPAI s'est créée avec l'aide de la SCHG, du bureau central d'aide sociale, de Pro Senectute et de la Société pour les logements hygiéniques, cette dernière ayant disparu depuis.

Parmi ses principales réalisations, la FLPAI compte les quatre immeubles de la première Cité Vieillesse, construite en 1930, dont trois bâtiments ont été détruits pour être remplacés, en 1988, par la Résidence des Franchises et l'EMS des Franchises. Quant au quatrième bâtiment, Monsieur Meyrat se bat depuis une dizaine d'années pour le faire démolir. Il a obtenu l'aval de toutes les autorités compétentes, mais la Société d'Art public lui met les bâtons dans les roues en estimant que l'immeuble en question a valeur de monument historique. L'affaire est pendante au tribunal administratif. En 1947, la FLPAI a réalisé la Cité Malagnoux, comprenant trois petits immeubles

de trois niveaux, offrant des appartements très coquets donnant sur une belle parcelle de jardins et de pelouse. En 1964, naît la Résidence de la Gradelle, elle vient d'être rénovée sous un autre concept, et nous vous le présentons dans les pages qui suivent. En 1994, la FLPAI ouvre encore la Résidence Ernest Ansermet. «Nous avons en outre obtenu, et c'est important pour le mouvement coopératif, la gestion de la société coopérative des Chênes verts, que nous gérons complètement depuis deux ans maintenant», ajoute Francis M. Meyrat. En plus de ces diverses réalisations sur territoire genevois, la fondation a également acquis un ancien hôtel en France, dans le Lot, près de Cahors. Il a été remis en état et sert désormais de destination privilégiée de vacances pour les locataires de la fondation et les pensionnaires de l'EMS.

Les points forts de la fondation

L'une des particularités de la FLPAI est d'être une fondation privée, sans but lucratif et sans subventions. «Nous ne faisons appel qu'à nos propres ressources, à des aides bancaires ou au soutien de l'ASH, mais nous n'avons pas de subventionnement étatique. Cette indépendance fait la fierté de notre fondation et nous sommes heureux d'être «maître chez soi», car cela nous permet d'être beaucoup plus libres et directs dans la gestion des choses. D'ailleurs on s'en tire plutôt bien puisque nos résultats nous permettent de réinvestir dans de nouveaux projets», déclare Francis M. Meyrat.

La fondation mène également une politique de logement social très importante et parvient à offrir les logements à des loyers qui sont de loin à meilleur marché que tout le canton de Genève.

Trois postes et demi suffisent pour administrer l'ensemble des mandats de la fondation, auxquels s'ajoute bien entendu le personnel des différentes institutions de la FLPAL, dont les gérants sociaux, directement payés par la fondation et qui font partie intégrante du staff de la fondation, ainsi que les concierges et les femmes de ménage, soit treize personnes en tout et pour tout. «Cela nous permet d'être beaucoup plus souple dans les programmes de prise en charge et d'être plus efficaces du point de vue administratif et social. Nous sommes proches de nos locataires et de nos pensionnaires auxquels nous pouvons donner des réponses rapidement», souligne Francis M. Meyrat.

Un autre point fort de la FLPAL réside dans sa longue expérience dans la gestion d'immeubles bénéficiant d'un encadrement social, ainsi que de la proximité de son EMS qui permet aux locataires de bénéficier de certaines prestations de l'EMS sans avoir à sortir de la Résidence des Franchises. Les pensionnaires ont également tout loisir de fréquenter le Club des Aînés de la ville de Genève qui loge dans les locaux de la fondation. «Cela donne des possibilités de prise en charge à domicile prolongées, puisque l'un des principaux soucis de nos locataires, c'est d'avoir au moins un bon repas par jour. S'ils se trouvaient dans un immeuble normal, ils devraient recourir au service de repas à domicile, qui ne passe pas forcément tous les jours... Avec nous, ils ont donc la possibilité de partager leurs repas avec d'autres personnes, ce qui favorise notamment les relations sociales des personnes les plus isolées», commente Francis M. Meyrat.

Les prix extrêmement bas des appartements constituent un autre pôle d'attractivité de la Résidence des Franchises: avec des loyers de Fr. 495.- pour un 2,5 pièces, on comprend parfaitement que la liste des personnes en attente de logement s'allonge de jour en jour, d'autant plus que tous les appartements sont pourvus de systèmes d'appel au secours internes et externes, un atout essentiel pour les personnes âgées. En plus des prix avantageux et des services de soins, il faut encore ajouter les nombreuses activités d'animation à la carte qui sont proposées aux locataires par les gérants sociaux de l'immeuble. «Dans notre immeuble, nous n'avons personne, mais ce sont les locataires eux-mêmes qui organisent leur programme d'animation dans un local que nous avons mis à leur disposition. C'est là une expérience assez intéressante, car elle évite de rendre les participants trop dépendants d'un service et les pousse à se prendre en charge eux-mêmes», raconte Francis M. Meyrat.

Mais ce n'est pas tout: les locataires de la FLPAL voyagent, et pas seulement des sauts de puce genre Genève-Ver-soix aller-retour, non. Le premier voyage qui leur était proposé les a menés en Chine, la participante la plus âgée avait 85 ans! Ensuite ils sont allés en Afrique du Sud, aux Etats-Unis, aux Philippines, au Canada et le dernier voyage prévu va mener prochainement les heureux participants en Italie. «Les gens continuent à venir, mais comme ils sont de plus en plus âgés, j'ai dû en tenir compte cette fois-ci, en restant en Europe, pour une fois», commente, goguenard, Francis M. Meyrat. Ces voyages sont souvent l'occasion de faire des baptêmes de l'air ou de fêter des anniversaires de mariage d'une manière un peu particulière. La fondation prend en charge la moitié des frais et offre aux participants des délais de paiement tout à fait généreux, ce qui permet à tout un chacun de se lancer dans l'aventure.

Les principaux problèmes de la fondation

Le plus difficile, c'est de trouver des terrains! Ils se font rares à Genève, et même lorsqu'on en trouve un, il est ensuite extrêmement difficile de pouvoir construire, non seulement à cause de la lenteur des procédures, mais aussi à cause du grand nombre d'étapes qu'il faut franchir et des recours toujours possibles qui y sont associés. Autant de handicaps qui empêchent la résolution de la crise du logement qui sévit depuis des lustres à Genève. «Une crise qui ne se résoudra, à mon sens, jamais à Genève, par manque de véritable volonté politique. D'une part les édiles travaillent plus pour leur électorat que pour le bien de la communauté en général, d'autre part l'administration présente une trop grande complexité... il faut oser le dire!», ajoute Francis M. Meyrat.

Ce ne sont donc pas les ressources et les moyens de la fondation qui font problème, mais bien la possibilité de les utiliser.

Un projet d'avenir

«Un projet d'avenir qui me tient à cœur, c'est de réaliser une sorte de cité qui soit insérée dans une vie de commune et où l'on pourrait habiter et rester chez soi jusqu'à la fin de ses jours. C'est-à-dire en bénéficiant des soins nécessaires à domicile, par des équipes qui soient toujours les mêmes et avec un EMS dans la cité même, pour les cas qui ne pourraient absolument pas être pris en charge à domicile. On a le terrain, à Vernier... mais on a déjà la guerre à propos du projet, sans que rien ne soit encore déposé», soupire Francis M. Meyrat.